

Le journal de La Courneuve

regards

www.ville-la-courneuve.fr

N° 335 du jeudi 19 au mardi 31 mai 2011

J.-C. Haudecœur

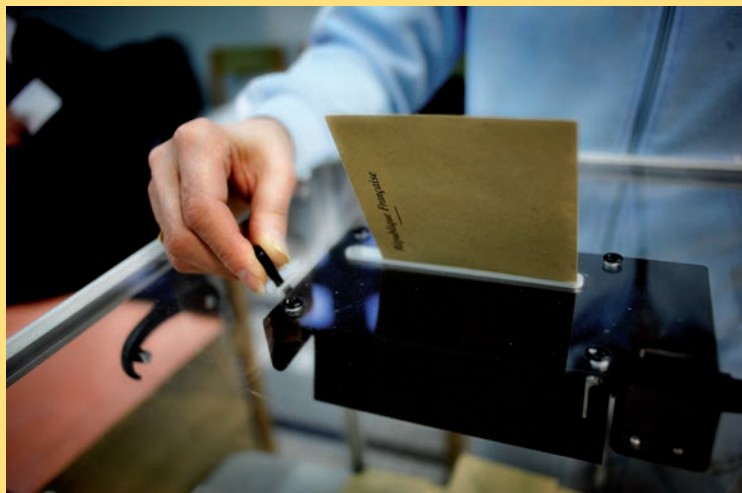
On est attaché
à notre
personnel,
et c'est
réciproque.

p. 16



DES HOMMES ET DES LIEUX

Lieux de culte à La Courneuve,
les religions, la ville : qui fait quoi? **p. 8/9**



Référendum, 18 juin
la sécurité est un droit
Dès ce 23 mai, les comités de
voisinage en débattent.

p. 7

ACTUALITÉ

Abolition de l'esclavage,
une commémoration aux
multiples visages.

p. 4

À VOTRE SERVICE

Accueil familles de la Caf,
l'accueil en voie d'amélioration.

p. 10

CULTURE

Un week-end Rouge
pour célébrer la Commune
de Paris

p. 13

ARRÊT SUR IMAGES



Mira

VISITE DE QUARTIERS, C'EST PARTI

Le maire a inauguré son cycle de dix visites d'ici au 29 juin, par les Quatre-Routes, le 17 mai.



70

c'est le nombre de logements construits par Spirit au 9-11 et au 20-26 rue des Francs-Tireurs qui seront livrés au 2^e trimestre 2012. Vendredi 13 mai, Gilles Poux a posé la 1^{re} pierre du programme Patio, empreint de qualité et de mixité sociale (17 logements réservés par la Foncière générale). Cinq appartements n'ont pas encore trouvé preneur.



Pascal Ducasa

8-MAI-1945

Le maire et de nombreux élus ont commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale sur la place éponyme.

+ PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



DRÔLE DE BARNUM

Ni anaconda amazonien, ni mygale africaine sous la tente installée par le Fonds régional d'art contemporain, les 6 et 7 mai place de la Fraternité, mais une exposition d'œuvres contemporaines à la portée des néophytes.

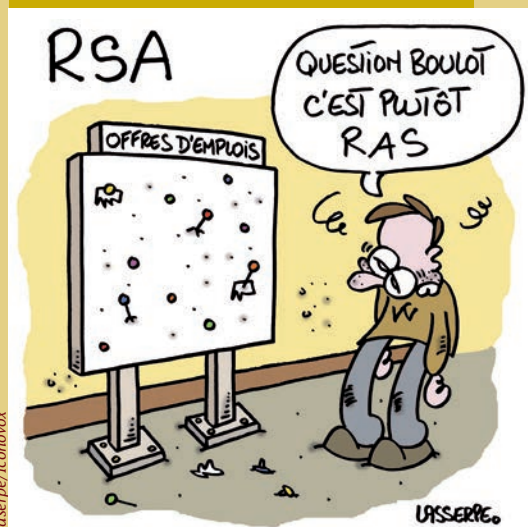


Benjamin Geminel

FOURBE MAIS MANIPULÉ

Troisième et dernier rendez-vous marionnettes de la saison au Centre culturel Jean-Houdremont. Les fourberies de Scapin ont séduit un public épaté par la virtuosité du marionnettiste.

L'ACTU DE LA RÉDACTION



Laserna/Iconovox

Coordination
Yann Lalande



Gilles Poux,
maire

Indigne !

« On n'y arrive plus » ce sont ces mots qui reviennent de plus en plus au détour des conversations. Comment « boucler » la fin du mois, comment faire face pour se nourrir correctement avec l'envolée des prix, des données alimentaires mais aussi du gaz, de l'électricité, de l'essence, des loyers.

Cette inquiétude du lendemain est largement ressentie quand 70 % des salaires sont inférieurs à 2 000 euros.

Alors comment interpréter la déclaration de Monsieur Wauquiez, ministre chargé des Affaires européennes mettant les plus pauvres à l'index, revendiquant le plafonnement des minima sociaux, et voulant imposer 5 heures de travail par semaine, en compensation.

Comment ne pas y voir de cynisme, quant au même moment, avec son gouvernement, il réforme l'impôt sur la fortune pour un cadeau royal de 300 millions d'euros aux 1 900 foyers déjà les plus riches.

C'est tout simplement indigne.

Indigne, car ceux qui vivent de prestations sociales n'ont qu'une envie, celle de travailler pour pouvoir vivre dignement.

Indigne, car une fois de plus on met au banc des accusés les victimes pour mieux protéger les responsables.

Ce sont les hauts revenus qu'il faut plafonner.

Indigne, par le mépris affiché envers ceux et celles qui souffrent de ces choix en les considérant comme incapable de réfléchir et de percevoir que l'ennemi du « Smicard » ce n'est pas celui qui est au RSA.

Je suis convaincu que les Courneuviens, sauront dans la dignité, se rassembler pour faire échec à ce populisme nauséabond. »



COUCOU DES HAUTES-ALPES

Les seniors partis en séjour à Chorges avec la maison Marcel-Paul, du 7 au 14 mai, nous ont fait parvenir cette photo de vacances.



SUR UN AIR DE TANGO

Le 11 mai, l'hôtel de ville accueillait, comme chaque année, un concert du festival Métis. L'Argentin Pablo Nemirovsky et son bandoneon ont fait vibrer le jeune public venu en nombre.



JUSQU'AU 28 MAI

Laurence Faure expose, au Sens de l'art, ses œuvres picturales.

BONJOUR LES DÉGÂTS

Après le chantier des Clos et l'école Joséphine-Baker, la pépinière d'entreprises et l'école de la deuxième chance ont été victimes d'un incendie, mardi 10 mai. Le lendemain Gilles Poux, accompagné de Patrick Braouezec, président de Plaine commune, s'est rendu sur place pour prendre la mesure du sinistre.



Commémoration

Des mots sur l'esclavage

Un programme large et ouvert sur le devoir de mémoire et sur la culture afro-caribéenne.



PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr

Après avoir débattu, Christine Salem est montée sur scène à la suite de Ma-Zo.

Mardi 10 mai, au centre culturel Jean-Houdremont, le spectacle Les Z'outragés ouvrait une semaine de commémoration. Premier

temps fort, le débat. L'objet : rappeler l'importance de la musique dans la période où l'esclavage était courant. Plusieurs artistes étaient conviés dont

Paul Marius Fontaine, chanteur malgache qui soulignait l'importance de la langue dans le devoir de mémoire. Celle de la musicalité aussi. Sa musique est le Salik, qui signifie la gaieté (après l'esclavage). Il confie qu'une « *bonne chanson vaut bien plus que quinze discours* ». Christine Salem, chanteuse réunionnaise, rebondissait sur le sens du Maloya : « *une voie de libération mais surtout un moyen d'expression et d'information au sein d'une communauté dont les contacts étaient réduits. La musique racontait les faits divers et les pensées des travailleurs* ». Max Diakok, danseur, revenait sur l'histoire du Boka, appellation générique désignant la danse et la musique. « *On y fait «ronde», danse sans spectateurs, où tout le monde participe. Elle met en exergue cette vision basée sur le principe de l'écoute et de la réponse. C'est ainsi grâce à la musique que l'histoire a pu se faire, prenant une importante place dans le champ politique, comme lors des mouvements ouvriers*

de mai 67 en Guadeloupe. On oublie même que certains de ces chants étaient encore interdits en Martinique jusque dans les années 80. » L'histoire de ces musiques, reste au demeurant très parcellaire puisqu'il existe peu de traces écrites des chansons et de mélodies fredonnées durant toutes ces années. Les débats se sont ensuite prolongés toute la semaine. Samedi 14 mai, à l'hôtel de ville, sur les conséquences de la traite négrière. Une façon d'aborder le racisme à travers l'esclavage et son commerce. Le jeudi 12 mai, l'association Africa proposait une rencontre-repas. La veille, la librairie La Traverse, en partenariat avec le service municipal Jeunesse, était le cadre des lectures de contes et de pièces de théâtre. Avant la projection, en fin de journée, au cinéma l'Étoile du film documentaire *Les 16 de Basse-Pointe*, suivi d'un débat riche en émotions, avec la réalisatrice Camille Mauduech. ●

Naïma Amiri

Propreté

Leçon de récupération brésilienne

Le 28 mai, dans le cadre de la 2^e rencontre Franco-brésilienne* Déchet et citoyenneté (21 au 29 mai), les catadores** débarquent au mail-de-Fontenay.

Enfilez vos gants en latex, traquez la moindre canette vide et jouez les ramasseurs de déchets. Samedi 28 mai, à partir de 14h, rendez-vous au mail Maurice-de-Fontenay pour une journée de fête atypique. Au programme : exposition photo sur la vie du quartier, ateliers récupération et tri, projections du film *Catadores* (à 16h et 18h30 à l'espace jeunesse), bourse aux ordures (récolte de déchets recyclables), sensibilisation au gaspillage, exposition des écoles et centres de loisirs sur le thème *Des déchets à l'art*. Tous les habitants du quartier des 4 000 Ouest, familles, associations, professionnels et enfants, sont invités à participer. Pour cette édition, Plaine commune a convié, en plus des « pros » brésiliens de la collecte, les acteurs informels de la récupération des déchets : les populations Roms. La communauté

d'agglomérations, en partenariat avec l'association pour l'insertion des Roms, Coup de main, souhaite mener l'initiative. Cette journée permettra aux habitants de prendre conscience de leurs pratiques de consommation, de les sensibiliser au tri, à la propreté et de créer une dynamique participative pour mieux « *vivre ensemble* ». La journée se terminera par un échange entre les habitants et les *catadores*, qui dévoileront les multiples facettes de leur profession. ●

Isabelle Meurisse

*Ces rencontres permettent la valorisation et la réutilisation des déchets récoltés. La 1^{re} rencontre a eu lieu en novembre 2009.

** Ramasseurs de déchets

INFOS +

Samedi 28 mai à partir de 14h
au mail Maurice-de-Fontenay.

Transports

Plus de place pour les cyclistes

Le 31 mai, les habitants découvriront le Plan vélo imaginé par Plaine commune et la ville.

Certes, Velcom peine à séduire (voir encadré). Mais ce n'est pas une raison pour abandonner les aficionados de la bicyclette. Le 31 mai, lors de la concertation publique, plaine commune présentera son Plan vélo. Élaborer, avec les habitants, un réseau d'itinéraires cyclables à l'échelle du territoire, tel est l'objectif de cette réunion. Les connexions entre les différentes villes de l'agglomération et les points stratégiques - gares, services publics, commerces, lieux culturels - de chaque commune seraient ainsi accessibles en transports en commun, en voiture, mais également à vélo. « *Actuellement, le maillage est incomplet, désordonné, déplore Muriel Tendron-Fayt, adjointe au maire en charge de la tranquillité publique, du développement durable et de l'environnement. Le projet à l'étude est cohérent. Pratique et sécurisé, ce Plan vélo permettra aux citoyens de se déplacer facilement grâce aux nom-*

breuses pistes et bandes cyclables prévues. » Écologique, ce nouveau projet préserve également le cadre de vie. ●

I. M.

INFOS +

Réunion publique le 31 mai,
Hôtel de ville à 18h30.

Quel avenir pour Velcom

Partiellement remis en service le 29 mars (250 vélos sur 450), le système de vélos en libre-service de Plaine commune n'attire toujours pas les foules. En revanche, les vandales sont toujours aussi friands des deux roues noirs et jaunes. Les puces électroniques posées sur les bicyclettes ne les ont pas arrêtés. En 5 semaines, plus de 200 Velcoms ont disparu. Et bon nombre d'entre eux détériorés, deux seulement sur le territoire de La Courneuve. L'agglomération a décidé de se donner le temps de la réflexion.

Expulsés de Balzac

La situation s'enlise



La situation est préoccupante et la préfecture n'offre aucune solution.

Une partie des ex-squatters de la barre Balzac occupe illégalement, depuis le 19 avril, le parvis du Centre municipal de santé dans des conditions très précaires. Le maire a d'abord écrit au DAL (Droit au logement) (voir ci-contre) qui sou-

tient les familles, avant de prendre un arrêté d'évacuation que refuse d'exécuter le préfet. On peut se demander si pareille situation serait tolérée par la préfecture des Hauts-de-Seine à Levallois ou Neuilly? Pourtant, c'est dans ces villes, (respectivement 17

et 3,24% de logements sociaux) ne respectant pas la loi de Solidarité et renouvellement urbain (SRU) qui exige 20% de logement social, que le combat contre le mal logement prendrait tout son sens. ●

Yann Lalande

Extraits de la lettre de Gilles Poux au DAL (Droit au Logement)

Vous connaissez l'engagement de cette municipalité en faveur du droit au logement et notre solidarité en direction des travailleurs sans papiers. Cet engagement ne se résume pas comme malheureusement trop souvent à un discours. Mais ce sont des actes qui ponctuent l'action de cette municipalité, qui se traduisent par plus de 50% de logement social dans notre ville où les opérations de parrainage des sans-papiers que nous avons initiées.

Si je comprends la volonté de ces familles, de voir leurs droits pris en compte par notre société, je ne peux comprendre l'opération qui les conduit, à La Courneuve, à occuper un bâtiment voué à la démolition [...]

Cette occupation a rendu la mise en œuvre de ce projet plus difficile et plus coûteuse pour nos collectivités, pénalisant de fait les familles. En revenant aujourd'hui occuper ce quartier, faute de réponse jugée suffisante de la part du préfet, c'est à nouveau cette ville solidaire et ses habitants, qui ne portent aucune responsabilité dans cette situation, qui se trouvent pénalisés.

[...] Si je reste solidaire de la lutte pour la reconnaissance des droits au logement, pour la régularisation des sans-papiers, je ne me reconnais pas dans la forme que vous avez choisie, ici, dans cette ville qui, au quotidien, porte ces combats. ●

Quartiers nord

Réhabilitation imminente

Le 5 mai une réunion informait les locataires Plaine commune habitat (PCH) de Salengro et Verlaine de la réhabilitation, prévue début 2012.

Pprès de 41 000 euros. C'est la somme qui va être consacrée, par logement, à la réhabilitation des immeubles Verlaine et Salengro, dans le cadre du projet de rénovation urbaine des quartiers Nord. « *D'habitude, l'Anru refuse d'aller au-delà de 25 000 euros par appartement* », ont rappelé François Nivet et Gilles Poux devant la quarantaine de personnes venue assister à la présentation des grandes lignes du projet. Les représentants de Plaine commune habitat ont exposé les nombreuses améliorations dont bénéficieront les locataires. Elles vont faire l'objet d'un diagnostic technique précis. Mais les habitants auront aussi leur mot à dire. Une enquête menée jusqu'au 28 mai doit permettre de recueillir leurs souhaits et leurs attentes. Cette démarche vise à affiner le projet mais aussi à faire le point sur la situa-

tion de chacun, en matière de ressources et d'accès à l'allocation logement. PCH ne le cache pas : même si les travaux, dont le montant s'élève à plus de 13,5 millions d'euros, sont pris en charge en grande partie par l'État et les collectivités, une hausse de loyer comprise entre 10 et 15% est inévitable. « *Comment va-t-on faire ?* », se sont émus plusieurs habitants. *La plupart des gens ici n'ont pas beaucoup de moyens* ». Les représentants du bailleur ont indiqué qu'une partie de la hausse peut être prise en charge par l'APL, d'où l'intérêt pour les locataires de faire valoir leur droit. Le maire ainsi que François Nivet ont par ailleurs évoqué la possibilité d'appliquer progressivement les hausses de loyer. Une idée qu'ils vont soumettre à Plaine commune habitat. ●

Nicolas Raynaud

Rénovation urbaine

Balzac, et après?

La démolition de la barre Balzac et la reconstruction de l'école Joliot-Curie étaient à l'ordre du jour de la réunion du 12 mai dernier.

La barre Balzac aura définitivement disparu du paysage courneuvien à la fin de l'été. Mais il faudra patienter jusqu'à début 2012 pour que le site soit entièrement nettoyé (concassage des bétons, terrassement, évacuation des gravats). Sur ce nouveau terrain vierge, on aménagera une pelouse parsemée de fleurs sauvages. Mais c'est la reconstruction de l'école Joliot-Curie (fin 2012/2013) qui esquissera véritablement les traits du nouveau visage du quartier, puisqu'elle rendra possible le prolongement de la rue Joliot-Curie jusqu'à la rue de Genève pour pouvoir traverser le quartier à pied et en voiture. « *On est tous d'accord pour la reconstruction d'une nouvelle école mais on aimerait aussi*

pouvoir garder un œil dessus pour que cela ne se dégrade pas trop », s'inquiétait un parent d'élève lors de la réunion. Michel Lambert, responsable du service bâtiment de la ville, a tenu à le rassurer : le projet n'est pas encore abouti, la forme définitive de l'école pas encore actée. Les habitants auront donc leur mot à dire. Une chose est sûre néanmoins, on attendra la construction de la nouvelle école élémentaire pour démolir l'ancien bâtiment, ce qui signifie que l'école restera ouverte durant toute la durée des travaux. Un centre de loisirs verra aussi le jour. L'école maternelle, dont l'intérieur avait été rénové il y a quelques années, ne sera pas démolie. ●

Julien Moschetti

Démocratie participative

Une nouvelle page à écrire

Après les Rencontres La Courneuve 2010, place aux Rencontres pour La Courneuve. Depuis le 13 mai, cinq ateliers de travail sont ouverts aux Courneuvien.



Penser l'avenir de la ville et de ses habitants à l'horizon 2015. Tel est l'objectif de ces Rencontres pour La Courneuve. La municipalité, avec les habitants, poursuit le travail engagé ces dix dernières années. Cinq ateliers sont proposés. Citoyenneté, transformation urbaine, solidarité, éducation/enfance et jeunesse sont les thèmes définis. Une quinzaine de personnes est déjà inscrite. « Cette nouvelle étape engage un travail collectif », clame Gilles Poux. À plusieurs reprises, nous avons montré que La Courneuve était capable de porter ses choix. Avec les Rencontres pour La Courneuve, voici une belle

occasion de travailler ensemble. Nous écrivons une nouvelle page pour notre ville. » Les habitants désireux de participer à cette phase de travail sont les bienvenus. Les premiers ateliers devraient se tenir fin juin. « Il est important de prendre le temps, avant les vacances, de définir les sujets de réflexion et d'établir un emploi du temps des ateliers, afin de préparer au mieux les Rencontres pour La Courneuve, prévues les 17, 18 et 19 novembre, » ajoute le maire. « Depuis 2000, je participe activement à la vie de la ville. J'ai vraiment envie de changer les choses, » conclut Martial. Il n'est jamais trop tard pour se donner les moyens d'avancer. ●

Isabelle Meurisse

INFOS +

Inscriptions par courrier :

Hôtel de ville, av. de la République ou
Tél. : 01 49 92 62 84.

Citoyenneté

En piste pour le Parlement des enfants

Dans le cadre du 17^e Parlement des enfants, des CM2 de l'école Joséphine-Baker ont travaillé à la rédaction d'une proposition de loi.

Lutter contre l'obésité par le sport : voilà la proposition de loi sur laquelle ont planché, une année durant, une classe de CM2 de l'école Joséphine-Baker. Veinards, les 28 élèves de cette classe ont eu la chance d'être sélectionnés par le ministère de l'Éducation nationale pour participer au 17^e Parlement des enfants, le 28 mai prochain. Chaque année, 577 classes de CM2 - représentant l'ensemble des circonscriptions françaises - rédigent avec leur instituteur, une proposition de loi sur un thème imposé*. Chaque classe élit ensuite, en cours d'année, un élève qui sera le « député junior » de sa circonscription. « J'ai franchement le tract, explique Ryan, l'heureux « député junior » élu par ses camarades, qui prendra la place du

député Daniel Goldberg dans l'hémicycle, pour voter la meilleure proposition de loi. Mais, ajoute-t-il, « je suis également très fier car je représente à la fois ma classe, mon école, ma ville et ma circonscription ». Les enfants se sont mués en véritables citoyens en herbe. « Les débats leur ont permis d'expérimenter leur position sur un sujet et d'entendre celle des autres », résume très impliqué Nasreddine Yahia, l'instituteur de la classe qui a su éveiller les consciences. Ainsi, Eva a apprécié le fait de « voter pour élire le député junior ». Coline a préféré « réfléchir aux causes du surpoids chez les enfants ». Quant à Éric, il a surtout été « impressionné » par (sa) visite à l'Assemblée et par l'immensité des lieux ». Trois propositions de loi, parmi les 577 recueillies, seront ainsi discutées le

jour du Parlement des enfants. Les élèves de l'école Joséphine-Baker croisent les doigts pour que la leur soit retenue.

Myliène Sacksick

* Pour l'édition 2011, les deux thèmes étaient « Être citoyen » ou « Sport et citoyenneté »



Lors de la visite de l'Assemblée Nationale en janvier.

● Délinquance Au feu !

Plusieurs incendies criminels ont endommagé ces derniers jours la Pépinière d'entreprises, la nouvelle école Joséphine-Baker ou le chantier des Clos. Ces actes délictueux semblent s'attaquer aux droits fondamentaux de la population : l'éducation scolaire des enfants, la réinsertion professionnelle des jeunes adultes, l'accompagnement économique des petits entrepreneurs, le droit au logement social de qualité. La municipalité a fermement condamné ces actes et décidé de porter plainte.

● Entreprise Alstom Recrute

Alstom power services recrute 16 techniciens en contrat

de professionnalisation (mécaniciens et futurs chefs d'équipes) en vue d'une formation rémunérée de 7 mois, au métier de maintenance turbine en centrales de production d'énergie électrique, qui démarrera le 1^{er} septembre 2011. Il est obligatoire de s'inscrire à l'information collective de pré-recrutement qui aura lieu le 19 mai à La Courneuve, par mail et/ou par téléphone au 01 71 89 66 19. Merci d'envoyer vos candidatures uniquement par mail à : mde.lacourneuve@ville-la-courneuve.fr

Microcrédit

L'Association pour le Droit à l'initiative économique (Adie), organise la semaine du microcrédit, du 7 au 11

juin 2011, pour aider les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise grâce au microcrédit. Des journées portes ouvertes sont organisées dans l'agence Adie d'Aubervilliers le 8 juin de 10h à 18h au 35-37 rue du Moutier et du 7 au 11 juin 2011 de 10h à 19h à la place du Châtelet (Forum des Halles).

Orangina

Le groupe Orangina vient de racheter son embouteilleur en France, L'Européenne d'embouteillage, qui dispose de quatre sites en France dont un à La Courneuve.

● Justice Jury d'assises

Le tirage au sort des citoyens en vue de la constitution du

jury d'assises de Bobigny 2012 sera effectué publiquement au Centre administratif, bâtiment C - 58 avenue Gabriel-Péri, le mardi 24 mai à 14h. 150 noms seront tirés au sort d'après la liste générale des électeurs de la commune.

● Travaux Mail-de-Fontenay

Une enquête est actuellement réalisée auprès des locataires du Mail-de-Fontenay pour connaître la situations des locataires aux plans familial et socio-économique, identifier leurs attentes en matière de travaux et échanger avec eux sur les difficultés qu'ils rencontrent. Les entretiens se dérouleront jusqu'au 18 juin de 9h30 à 14h, du lundi au vendredi.

Marronniers

Avenue Victor-Hugo et rue Jule-Fery des travaux d'entretien et de taille des marronniers seront réalisés dans les nuits du 23 mai au 3 juin, entre 21h et 6h du matin. La vitesse sera limitée à 30km/h et la circulation s'effectuera sur une seule voie.

● Service public Fermeture des bureaux

Les services municipaux seront fermés du jeudi 2 juin au dimanche 5 juin inclus, et du samedi 11 juin au lundi 13 juin inclus. Le Centre municipal de santé assurera néanmoins un service minimum le 3 juin de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le 4 juin de 8h30 à 12h. Le CMS sera fermé le week-end de Pentecôte, sauf le samedi 11 juin de 8h30 à 12h.

Sécurité

Conférence débat

Mercredi 1^{er} juin, à 18h30, la salle des fêtes de l'hôtel de ville accueillera une conférence-débat sur le thème de la tranquillité publique, dans le cadre de la campagne précédant le référendum sur la police municipale (18 juin). Sont invités notamment : Christian Mouhanna, sociologue au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) et Eric Chalumeau, directeur d'Icade Suretis. Les débats s'inscriront dans la continuité des comités de voisinage ●



1^{er} juin, salle des fêtes de l'hôtel de ville 18h30. Entrée libre

Comité de voisinage

Du 23 au 26 mai



Les comités de voisinage sont de retour sur le thème : *Le droit à la sécurité parlons-en !*

Lundi 23 mai

• **Waldeck-Rochet / Marcel-Cachin / Edgar-Quinet.** École maternelle Rosenberg, à 20h.

• **Centre-ville** Salle Philippe-Roux, à 20h.

Mardi 24 mai

• **La Tour** - Boutique de quartier Les Clos, à 20h.

• **Quatre-Routes / Rateau** - Espace jeunesse Guy-Môquet, à 20h.

Mercredi 25 mai

• **La Gare**
École élémentaire Charlie-Chaplin, à 20h.

• **Six-Routes / Verlaine**
École élémentaire Robespierre, à 20h.

Jeudi 26 mai

• **Braque / Balzac / Orme-Seul**
Boutique de quartier Les Clos, à 20h

• **Quatre-Routes / Anatole-France**
Boutique de quartier des Quatre-Routes, à 20h ●

Conseil municipal

Police municipale : référendum le 18 juin

Retour sur la principale information du conseil du 12 mai.

Avant la note d'information au sujet de l'enquête publique sur la modification du PLU (Plan local d'urbanisme) dans le cadre du réaménagement des Quatre-Routes, sur lequel *Regards* reviendra dans sa prochaine édition, les modalités du référendum ont polarisé les débats, interrompus (suspension de séance) par l'intervention de représentants du collectif des expulsés de Balzac (lire page 14).

Muriel Tendron (Maj. mun. PC) rappelle en introduction que depuis le débat au conseil municipal du 15 décembre, elle a pris soin de rencontrer les différents groupes pour préparer le référendum local qui ne sera pas décisionnel, étant donné qu'il apparaissait fort improbable d'atteindre les 50% de participation nécessaires à sa mise en œuvre et que la majorité municipale souhaitait associer les étrangers au vote. L'adjointe au maire ajoute que la consultation, qui liera la création d'une police municipale à la hausse des impôts* et posera également la question de l'augmentation des moyens de la Police nationale, sera ouverte aux électeurs de 16 ans et plus.

Jo Bons (Min. mun. PS) réagit avec virulence à cette introduction en affirmant être contre cette proposition et refusant de participer à «une mascarade de démocratie».

Stéphane Troussel (Min. mun. PS) lui emboîte le pas en exigeant que les termes du débat soient posés et

traités de façon sérieuse. Pour le conseiller municipal la seule question qui mérite d'être tranchée est de savoir si la police municipale, sera un plus ? Le référendum tel qu'il est proposé revient à ne pas faire confiance aux Courneuvien pour Stéphane Troussel, mais au contraire traduit la volonté de maîtriser le processus et de s'assurer du résultat. Il y voit donc une occasion manquée.

Laurent Sautoire (Maj. Mun. PC) entend les pétitionnaires qui désirent plus de sécurité mais pour l'élu communiste, c'est le rôle de la police républicaine. Il fustige l'État qui se désengage et organise le démantèlement de sa police.

Didier Schulz (Min. mun. Verts) se félicite de ce débat très éclairant et appelle à faire les choses bien plutôt que vite, au sujet des questions de sécurité et du référendum.

Khaled Benlafkih (Maj. Mun.) rappelle que l'idée de départ était de laisser la main aux habitants et de les aider à se forger une opinion à l'occasion de la campagne. Il regrette que la note d'information ne soit pas le fruit d'un travail en commun et invite le maire à reconsidérer cette question.

Cécile Duchêne (Maj. Mun. LO) réitère son opposition à la police municipale et donc au référendum.

Daniel Goldberg (Min. mun. PS) constate que le débat de ce soir ne porte pas sur la sécurité mais sur le fonctionnement de la démocratie au niveau local. Le député ajoute qu'il ne s'agissait

pas de prendre la température mais de déléguer la décision à la population. Enfin il s'accorde à débattre sur le coût de la police municipale sans omettre que tout service à un coût.

Razika Kerchouni (Maj. mun. PC) rétorque que ce n'est pas aux Courneuvien de payer pour leur sécurité.

Muguette Jacquaint (Maj. mun. PC) interroge : «est-ce que la sécurité ça va mieux à Stains, Saint-Denis ou Aubervilliers depuis qu'ils ont la police municipale ? Non».

Gilles Poux (Maj. mun. PC) clot les débats en admettant qu'on peut toujours trouver l'exercice démocratique insuffisant mais que le droit de pétition courneuvien reste un cas d'espèce, que le débat n'est pas clôt et que le conseil municipal a consacré beaucoup de temps à cette question sur saisine des habitants. Le maire revient sur les difficultés à recruter des policiers municipaux dans des villes comme La Courneuve et que 20 policiers municipaux coûteraient 1 million d'euros par an pour des effets très relatifs. Néanmoins, en fonction du résultat du référendum, la municipalité prendra les mesures pour tenir compte du résultat. ●

Yann Lalande

* Le choix de la ou des questions posés aux Courneuvien lors du référendum n'est pas encore arrêté, la municipalité tenant compte du débat au Conseil municipal.

Nabila Aissary, chef de file

En Terminale STG au lycée Jacques-Brel, la jeune femme de 18 ans est à la tête de plusieurs projets scolaires.

Souriante, élégante et bien dans ses ballerines, cette Dugnysienne est membre du Comité de la vie lycéenne (CVL) et du Conseil d'administration du lycée Jacques-Brel. Investie et motivée, elle arrive au lycée Jacques-Brel en 2007. «Ça n'a été qu'une question de secteur dit elle, «tout simplement». Après une première année de seconde en classe «européenne», la jeune femme commence à filer un mauvais coton. Les cours ne la motivent pas, les jours se ressemblent, Nabila se remet sans cesse en question. Mais elle sort vite la tête de l'eau. Elle se réoriente et file en Sciences et technologies de la gestion (STG). «Là, je me suis immédiatement sentie dans mon élément !» Arrivée en Terminale, elle croise le chemin de Maryse Emel, la «fameuse» prof de philosophie du lycée. De fil en aiguille, la lycéenne s'investit dans les projets mis en place par l'enseignante. «Comme beaucoup d'élèves étudiaient la musique, chantaient ou dansaient, Mme Emel a voulu créer un café culturel où tous les volon-



taires pourraient se produire sur scène, explique Nabila. J'ai tout de suite été à fond dans ce projet. J'en suis devenue la présentatrice.» Micro en main et pas

timide pour un sou, la lycéenne se plait dans son rôle de meneuse. «Je n'avais jamais participé à ce genre d'initiative. C'est vraiment bien pour les élèves. C'est très enrichissant. On a vraiment l'occasion de s'investir, de s'entraider à 100%. Tout le monde n'a pas cette chance, » se réjouit-elle. Dans le droit fil de ce projet culturel, Nabila, avec l'aide de Maryse Emel, vise plus haut. Elle décide d'organiser un voyage «philosophique» à Barcelone. «On a planifié des ventes de T-shirts et de parapluies pour financer le projet, se souvient-elle. Je venais bosser pendant les vacances scolaires. Les élèves ont suivi le mouvement. Ça a été très constructif.» Mais les épreuves du Bac approchant à grands pas, le périple ne se fera pas. «Les élèves ont préféré se consacrer aux révisions. Ce n'est pas grave, l'argent récolté servira aux autres projets, ce n'est pas perdu.» Bachelière à la fin de l'année, — on touche du bois — Nabila passera avec fierté le flambeau, à qui voudra la remplacer. ●

Isabelle Meurisse

Cultes, état des lieux...

Ville pluri-culturelle et multiculturelle, La Courneuve doit, en vertu de la loi de 1905, respecter un certain nombre de droits et de devoirs concernant ses lieux de cultes.

« **L**a République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes », proclame l'article 1 de la loi de 1905. Principe fondamental de la République, la loi de séparation de l'Église et de l'État caractérise la laïcité française et assure la liberté religieuse. C'est en vertu de ce fondement que la municipalité garantit à ses habitants la libre pratique de leur foi, le tout dans le respect des lois républicaines. À La Courneuve, on recense 39 lieux de cultes (légaux et illégaux). On répertorie ainsi trois églises, une synagogue, sept mosquées, trois temples sikhs, deux temples hindous et un grand nombre d'églises évangéliques.

Si la ville assure la libre pratique du culte, elle ne peut en revanche financer la construction d'un édifice religieux. La loi de 1905 le lui interdit formellement. L'article 2 de ladite loi, précise que la « République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte ». Il incombe, en revanche, aux collectivités locales d'assurer à leur frais l'entretien et la sécurité des églises et synagogues construites avant 1905, qui demeurent propriétés publiques. La municipalité contribue donc uniquement à l'entretien de l'église Saint-Lucien. Elle a ainsi financé la réfection de la toiture du bâtiment, suite à la tempête de décembre 1999. Absents du pays à l'époque de la loi 1905, l'is-



lam, l'évangélisme ou encore l'hindouisme, ne bénéficient pas de l'entretien par les collectivités de leur patrimoine. Si, en raison du principe de laïcité, les communes ne peuvent leur verser des subventions, elles peuvent, cependant, les aider indirectement à pallier leur manque de lieux de cultes.

Ainsi, le premier alinéa de l'article L.1311-2 du code général des collec-

tivités territoriales permet aux collectivités de consentir à une organisation religieuse des baux emphytéotiques administratifs (BEA) « en vue de l'affectation à une association culturelle d'un édifice ouvert au culte public ». Autrement dit, la commune à l'autorisation de louer, pour un loyer modique (parfois symbolique) et un bail longue durée (jusqu'à 99 ans), un terrain où sera construit un lieu de culte, qui sera

financé par les pratiquants. C'est par ce procédé que La Courneuve a conclu un BEA avec l'Association culturelle des musulmans pour une redevance annuelle de 5 000 euros, décidée par le conseil municipal, conformément aux engagements du programme municipal de 2008. D'une capacité de 1 500 personnes, la future mosquée sera construite avenue Gabriel-Péri. Passé en délibération le 30 septembre 2010, le conseil municipal a autorisé le maire à signer le bail. Prévue pour 2013 ou 2014, l'édification de ce lieu de culte connaît du retard du fait de quelques complications juridiques (le terrain est encore occupé par une société) et techniques.

La première pierre devrait être posée courant 2012. L'objectif avec la construction de cette mosquée est de fédérer les différentes associations musulmanes autour d'un unique lieu de culte digne de ce nom, comme nous l'explique Rachid Maiza, adjoint au maire en charge du cadre de vie. « Au lieu d'avoir dix petites salles de prières et voir des gens qui prient à l'extérieur le vendredi, la ville pense qu'il est préférable de disposer d'une grande mosquée au centre-ville. Cela permettra de répondre aux besoins des musulmans. Mais aussi de fermer les autres salles de prières, qui pour la plupart, se trouvent dans des bâtiments hors normes. » La Courneuve tente d'offrir aux croyants des conditions satisfaisantes d'exercice des cultes, lorsque la loi le lui permet. ● **Siham Bounaïm**

« Les gens ont besoin de lieux pour pratiquer leurs religions »

Entretien avec Jean Baubérot, historien et sociologue français fondateur de la sociologie de la laïcité.

Regards : Comment expliquer que malgré la loi de 1905, l'État subventionne indirectement des lieux de cultes ? Ce fut le cas pour la Cathédrale d'Évry ou la mosquée de Paris.

Jean Baubérot : L'article 2 précise qu'on « ne salarie et ne subventionne pas les religions », mais cet article connaît quelques exceptions. En intégrant à l'édifice religieux un centre culturel ouvert à tous, les associations peuvent négocier avec la mairie l'obtention de subventions, en vertu de la loi de 1901. Ce fut le cas pour la

cathédrale d'Évry. Concernant la mosquée de Paris, c'est Édouard-Herriot, personnalité laïque très importante, qui a dit : « On donne bien gratuitement la disposition de lieux de culte aux catholiques, juifs et protestants. Il n'y a donc pas de raison qu'on n'aide pas à la construction d'une mosquée, afin que les musulmans puissent avoir une liberté de culte ». Ce fut une application souple de la loi de 1905, faisant prévaloir de la nécessité de garantir le libre exercice du culte, par rapport au principe de non subventionnement.

R : Avec le temps peut-on arriver un jour à un aménagement de cette loi ?

J.B : On peut l'actualiser car la loi a 106 ans. C'est normal qu'il y ait de nouveaux problèmes. Mais il faut le faire dans le même esprit politiquement libéral et ouvert à la liberté des religions.

R. : Qu'apporte réellement un lieu de culte ?

J.B : Les gens ont besoin de lieux pour pratiquer leurs religions. On voit bien les réactions qu'ont suscitées les prières de rues dans quelques quartiers de Paris et

de Marseille. Il est normal que les musulmans puissent prier dans des conditions décentes dans des lieux abrités et spacieux. Ce problème concerne essentiellement l'islam car toutes les autres grandes religions ont des lieux de culte. En France, il y a beaucoup d'églises, de temples, de synagogues et de pagodes bouddhistes. Le problème de l'islam est son développement démographique. Il faudra du temps avant que les musulmans disposent de suffisamment de lieux de culte. ●

Propos recueillis par Siham Bounaïm

VOUS AVEZ DIT ?

François, gardien de la résidence du parc
« Qu'ils respectent le voisinage »



« L'église du Plein Evangile utilise les poubelles de la résidence du parc. Ils mettent nos sacs par terre, urinent de partout dans la résidence. C'est dégueulasse ! Leurs voitures pénètrent dans la résidence et se garent à la place des co-propriétaires. Tous les week-ends, ils font la fête jusqu'à 2 heures du

matin. Le dimanche, c'est tellement le bordel qu'on n'arrive plus à se garer. Je veux bien qu'ils pratiquent leur culte ou qu'ils fassent la fête, à condition qu'ils respectent le voisinage. J'ai dit aux résidents de porter plainte au commissariat de police, mais la police ne se déplace pas. Il y a un autre lieu de culte à côté, et il n'y a jamais eu d'histoires. »

Selvamalar, association Amma
« Besoin de calme pour se recueillir »

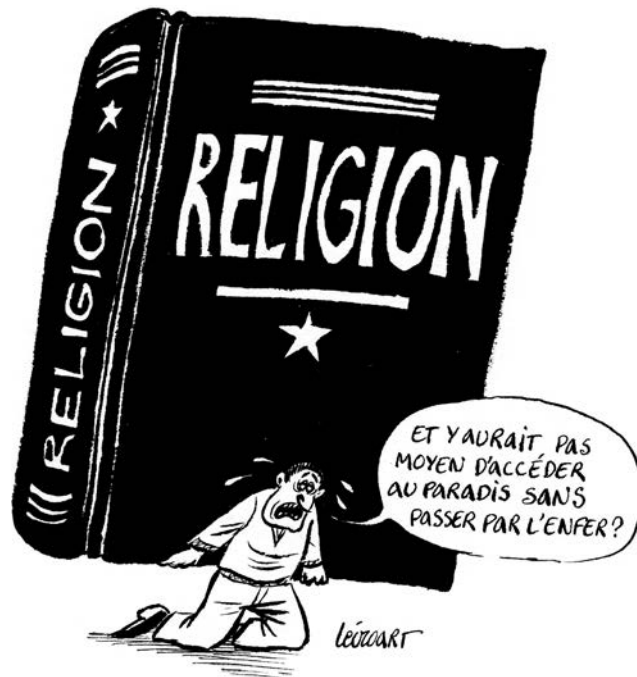


« On a créé cette association pour que la communauté sri lankaise puisse se réunir dans un endroit spécial. Les gens ont besoin de calme pour se recueillir, pour méditer, pour réfléchir à leur vie. Ici, ce n'est pas comme à la maison où l'on est toujours occupé à quelque chose, qu'il s'agisse des enfants

ou de la cuisine... Deux jours sont consacrés à la prière : le mardi de 12h à 14h et le vendredi de 12h à 18h. On organise une fête tous les 15 jours (repas, danses, prières...). Il y a aussi une permanence pour aider les gens dans leurs démarches quotidiennes. On leur demande de respecter le voisinage, de respecter les horaires de permanence, de rester calmes. »

Propos recueillis par Julien Moschetti

D'après une étude de l'université de Cambridge publiée en 2007, la France serait le 8^e pays le plus athée au monde (entre 43 et 54 % de non-croyants, athées et agnostiques). On dénombre entre 500 et 750 millions d'athées dans le monde.



KÉSAKO ? Liberté de conscience

Considérée par le Conseil constitutionnel comme un principe fondamental reconnu par les lois de la République, la liberté de conscience définie par l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 (intégrée comme préambule à la Constitution de 1958), signifie que « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi* ». D'après l'article 1^{er} de la loi de 1905, la liberté de conscience « *garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public* ».

39

c'est le nombre de lieux de cultes légaux et illégaux recensés par les services de la ville à La Courneuve

Clandestinité

La mairie lutte avec ses armes

Faute de moyens de pression efficaces, les lieux de cultes illégaux fleurissent à La Courneuve.



Une église Évangélique, residence du Parc.

Le lieu de culte illégal aurait dû fermer, mais il est toujours ouvert. Un arrêté municipal en date du 20

avril 2011 exigeait pourtant sa fermeture en raison des infractions aux normes de sécurité relatives aux établissements recevant du public et des troubles à l'ordre public. Mais l'Église du Plein Évangile, qui utilise les locaux de cet ancien maga-

sin de pompes funèbres situé au 1-15 rue Saint-Denis, a décidé de faire la sourde-oreille. Malgré l'exaspération

croissante des habitants de la résidence du Parc et des commerçants face aux nuisances sonores provoquées par l'afflux de fidèles, malgré l'engorgement régulier du parking du Leader Price, malgré les risques de sécurité publique. À l'instar de cette église évangélique, de nombreux lieux de cultes reçoivent du public sur la ville de La Courneuve, en toute illégalité. La loi française est pourtant claire sur le sujet. Les lieux de cultes, qui ont vocation à accueillir des fidèles, sont par définition des établissements recevant du public (ERP). Ils sont donc tenus de respecter les dispositions du Code de la construction et de l'habitation, ce qui les oblige à respecter les règles de sécurité, notam-

ment contre les risques d'incendie. Le maire a la responsabilité de contrôler la conformité des ERP, de délivrer des autorisations préalables avant toute ouverture. Il s'appuie pour cela sur les procès-verbaux de visite de la Commission communale de sécurité (composée d'un élu, d'un technicien de la ville, d'un pompier et d'un policier). Mais le maire se retrouve souvent bien esseulé quand il s'agit de faire appliquer les arrêtés municipaux. Or, sans le soutien déterminé de l'État et le concours de la force publique pour sanctionner le non-respect de ce type d'arrêté (un délit puni de 3750€ d'amende), les lieux de cultes illégaux continueront à proliférer. ●

Julien Moschetti

Plan canicule

En alerte de juin à septembre

Parce que les grosses chaleurs ne se cantonnent pas à juillet-août, les services municipaux seront vigilants du 1^{er} juin au 30 septembre.

Depuis l'été meurtrier de 2003 (15 000 décès en France), les pouvoirs publics sont décidés à anticiper toute crise sanitaire liée à un épisode caniculaire (plusieurs jours et nuits sans descendre en dessous de 30°). À La Courneuve, le dispositif de prévention, initié par Gilles Poux en 2003, connaîtra cet été une nouveauté : son extension. « Ce mois de mai est déjà très chaud et ces dernières années on a connu de grosses chaleurs en juin et septembre, constate Roselyne Busset, responsable du service Action sociale. D'où cette veille élargie. Pour le reste, les modalités du plan canicule ne changent pas. » Premier impératif pour bénéficier du dispositif, se signaler auprès de l'administration en retournant la fiche de liaison du service action sociale, envoyée à 3 200 personnes potentiellement vulnérables. Ainsi l'an passé, 1 100 Courneuvien ont ensuite été appelés à deux reprises pendant l'été pour recevoir de l'information et en retour

alerter, si nécessaire, en cas de difficulté. C'est le niveau 1. Le niveau 2 est déclenché par le médecin chef du Centre

municipal de santé après plusieurs jours de fortes chaleurs. « Mais attention 30° en juillet ca reste dans la norme, » tempère



En pleine chaleur, on dispose rarement d'une piscine pour se rafraîchir, comme lors du séjour seniors en Dordogne en septembre 2010.

Roselyne Busset. La navette audio circule alors en ville et diffuse le N° vert (0 805 11 93 93) ainsi que des messages de prévention. Les personnels soignants et les aides à domicile sont mobilisés. C'est toujours le médecin chef du CMS qui déclenche le niveau 3, en cas d'épisode caniculaire type 2003. « Nous n'y avons jamais eu recours, » rappelle Marie-Hélène Serres, responsable administrative du CMS. « Des lieux refroidis (Centre culturel, cinéma l'Étoile, Guy-Môquet, etc.) seraient alors mis à disposition. Des visites à domicile mises en place. L'objectif est de maintenir autant que possible les personnes chez elles. » Et Roselyne Busset de conclure : « La meilleure parade reste la solidarité. Quand les voisins et les familles prennent soin des plus vulnérables, les risques sont réduits. » ●

Yann Lalande

INFOS +

N° vert canicule : 0 805 11 93 93

Caisse d'allocations familiales

Le bout du tunnel

Au grand soulagement des allocataires les agences familles rouvrent progressivement les jeudis.

« **F**ermé le jeudi », l'affichette est encore scotchée sur le mur vitré de l'agence familles Pleyel de Saint-Denis. Un peu plus bas une autre affichette indique « L'accueil fermera exceptionnellement à 15h30 ». En dépit des apparences, la situation s'améliore depuis quelques semaines, au point de surprendre les usagers : « C'est fermé ? » interroge un homme en cherchant du regard le début d'une file d'attente. 8h55 une jeune femme ressort : « C'est la première fois que je viens, relate-elle. On m'avait mis en garde sur les files d'attente, mais je n'ai eu besoin que de 20 minutes pour faire ma démarche. » Sabrina, une jeune maman de Saint-Ouen, en habituée, confirme l'incongruité de ce jeudi matin. « D'habitude la queue se prolonge jusqu'à l'extérieur. On attend plus d'une heure dehors et on peut rester jusqu'à 4 heures. J'ai cru que c'était fermé ! La réouverture les jeudis est une bonne nouvelle. La Caf connaît vraiment de gros soucis depuis quelques mois avec des retards de paiement d'une semaine par exemple. » Au vu de l'affluence de ce second jeudi d'ouverture, la bonne nouvelle ne s'est visiblement pas encore propagée. Elle préfigure d'un retour prochain à la normale, après un an de difficultés, à en croire Florence Louc, responsable de la communication :

« Avec le recalcul des droits désormais fixé à janvier et l'introduction du RSA nous avons revu l'ensemble de notre fichier d'allocataires (300 000 sur le département), ce qui a occasionné de grandes difficultés de fonctionnement, nous obligeant à fermer l'accueil du public trois semaines, en avril 2010. L'ensemble du personnel avait été mobilisé sur le productif. Pour résorber notre retard, nous avons gardé le jeudi pour travailler à 100% sur les dossiers. » L'accueil des 10 000 visiteurs hebdomadaires (sur les quatre sites) s'en trouvait congestionné. Néanmoins, jusqu'en août les agences familles resteront fermées certains jeudis, avant de nouvelles dispositions début septembre. On aperçoit le bout du tunnel dans les agences familles. ● Y. L.

INFOS +

Agences familles

Bobigny : 52 rue de la République

Noisy-le-Grand : Immeuble le Descartes –

Quartier du Champy

Rosny-sous-Bois : Tour de bureaux de Rosny

2, rue Léon-Blum

Saint-Denis : Tour Pleyel – 153 bd A.-France

Ouvertes les lundis, mardis, mercredis et

vendredis de 8h30 à 16h30

et les jeudis 9, 23 et 30 juin,

7 et 28 juillet, 4, 11 et 25 août.

Coups de pouce pour les vacances

Chaque année, à l'approche des vacances, la Caf aide les familles les plus modestes à partir en vacances en mettant en place deux dispositifs : le bon vacances et les séjours avec Vacaf.

Le bon vacances

Il est destiné aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 564 euros. Ce quotient est calculé à partir des ressources de l'année 2008. Les familles n'ont donc aucune démarche à faire. Le montant du bon vacances est attribué à la journée en fonction du quotient familial et du mode de séjour choisi.

Les séjours avec Vacaf

Afin de soutenir les départs en vacances, la Caf réserve une enveloppe financière pour des inscriptions auprès de Vacaf, service mutualisé au sein du réseau des Caf. Pour les inscriptions, les familles doivent rencontrer un professionnel de l'action sociale de la Caf. Ensuite, c'est la Caf qui prend contact avec le prestataire pour la constitution du dossier.

Deux options sont possibles en Seine-Saint-Denis :

• L'Aide aux vacances enfants (AVE) : elle

permet le départ des enfants et adolescents en centres de vacances collectifs labellisés (colonies ou camps). La Caf prend alors en charge 50% du coût du séjour dans la limite d'un montant plafonné à 750€. Les inscriptions se font sur rendez-vous dans les agences familles.

• L'Aide aux vacances sociales (AVS) : elle est réservée aux familles bénéficiaires de minima sociaux et mobilisée par les travailleurs sociaux de la Caf pour accompagner leurs projets de vacances.

Frais de transports

Si le projet de vacances familiales est accompagné par la Caf, une aide complémentaire peut éventuellement être sollicitée afin de réduire les frais de transport. Dans ce cas, la Caf rembourse l'intégralité des frais de dossier de la carte enfant famille (15€) et de la carte famille nombreuse (19€).

INFOS +

Service des Aides financières au

0810 25 93 10 (prix d'un appel

local) ou sur Internet www.93.caf.

fr/Vous êtes un particulier/Les aides

individuelles aux particuliers.

500 000 euros pour rénover Jean-Guimier

Le 6 mai dernier, La Courneuve a adhéré à la charte du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Seine-Saint-Denis.

Salle des fêtes de l'hôtel de ville, 11h30, Gilles Poux signe à côté d'Erich Batailly, président du CDOS (voir interview ci-dessous), la charte départementale *Pour un Service public du sport*. En rejoignant ce mouvement sportif, la ville s'engage ainsi à mettre en avant une politique en faveur de la pratique sportive. Mais également à participer activement, aux côtés des

19 autres communes signataires, à la création d'un Service public du sport. « Cette charte correspond complètement à l'éthique de notre ville. On considère que le sport, dans une ville aussi jeune que La Courneuve, est une priorité d'engagement. Nous essayons d'accompagner les efforts de nos sportifs pour permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société. La signature de cette charte est un

point d'appui supplémentaire », déclarait Gilles Poux, en préambule de la signature. En devenant la 20^e ville de Seine-Saint-Denis à rejoindre le comité, La Courneuve a fait « pencher la balance du bon côté » comme l'explique Erich Batailly. En effet, en réussissant à enrôler la moitié des communes du département (on en compte 40), il donne plus de crédit et d'ampleur à son action. Depuis

2006, le CDOS tente de sensibiliser les principales institutions (municipalité, conseil général ou encore l'État) afin de décrocher des subventions pour pallier le manque d'équipements sportifs en Seine-Saint-Denis. C'est ainsi qu'il y a quelques semaines, le Comité a obtenu 20 millions d'euros du gouvernement. Une somme échelonnée sur quatre ans qui permettra d'aider les communes qui se manifestent, à construire des complexes sportifs (gymnase, piscine, patinoire) ou à faire des travaux de rénovation sur les équipements existants. Selon Erich Batailly, La Courneuve devrait recevoir 500 000 euros pour rénover le gymnase Jean-Guimier. Plutôt bien dotée en équipements sportifs, la ville en possède, en moyenne, 1 pour 350 habitants, ce qui la place largement au-dessus de la moyenne départementale (1 équipement pour 600 personnes) mais en deçà de celle nationale (1 pour 200 habitants). ● **Dossier Siham Bounaïm**



Erich Batailly et Gilles Poux entérinaient, le 6 mai dernier, l'adhésion de La Courneuve à la charte départementale du CDOS.

« Le sport est un droit »

Erich Batailly, président du Comité département olympique et sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS).

Regards : Comment expliquer qu'en dépit du fort potentiel de sportifs, le 93 soit le département le plus démuné en équipements sportifs par habitants ?

Erich Batailly : C'est un peu compliqué à expliquer. Il y a tout d'abord des raisons qui tiennent à la pauvreté des villes. Elles ont d'abord préféré assurer les logements sociaux et les écoles. On peut également dire que la Seine-Saint-Denis, département rouge, a également été punie par l'État, et en ce sens, il a moins profité de ses subsides que d'autres. Mais aujourd'hui, il y a une

forte volonté de l'État de rattraper ce retard. La dotation de 20 millions d'euros que nous avons récemment obtenue va enfin permettre de rétablir l'équilibre républicain. En période de restrictions budgétaires, c'est énorme.

R. : Comment l'État accorde-t-il ses subventions ?

E. B. : L'un des critères déterminants dans l'attribution de subventions est le nombre de licenciés répertoriés. Or, en Seine-Saint-Denis, il y a beaucoup de pratiquants mais peu de licenciés. Nous sommes l'avant-

dernier département de France en termes de licenciation de sportifs. Cela est, en partie, dû aux problèmes financiers des habitants mais pas seulement. Les jeunes ne se retrouvent pas toujours dans les sports proposés. Ils recherchent des pratiques plus ludiques alors qu'on leur propose essentiellement des sports de compétition. Avec la charte, nous travaillons justement à la diversité des sports. Actuellement, on ne propose, dans le département, que 70 pratiques alors qu'ailleurs, on en répertorie plus de 150. On veut donc faire évoluer les

mentalités et répondre au plus près aux attentes des habitants.

R. : En quoi consiste concrètement l'action du CDOS ?

E. B. : Le sport joue un rôle dans l'épanouissement des individus et de ce fait on considère que c'est un droit au même titre que le droit au logement ou aux transports. C'est un droit et tout le monde doit pouvoir l'exercer. On milite donc pour en permettre l'accès pour tous. C'est tout le sens de notre travail et du comité olympique avec notre charte. On veut assurer un Service public du sport.

5 engagements à respecter

- Construire ensemble le schéma directeur des équipements sportifs du département de la Seine-Saint-Denis.
- Être partie prenante, en tant qu'association, de l'intérêt général.
- Construire son projet sportif, en tant que collectivité territoriale, en concertation avec celui des comités départementaux et associations sportives.
- Mettre en œuvre et financer un programme ambitieux de développement du sport pour la santé.
- Mettre en place un comité de suivi de la charte départementale.

Football américain

Le Flash, à deux matchs du sacre

Déjà qualifiée pour les Play-off, l'équipe courneuvienne s'est assurée de la première place du championnat en battant les Spartiates d'Amiens. Un pas de plus vers le titre.

Huit victoires et une seule défaite: le Flash version 2011 a repris du poil de la bête. Le club courneuvien a retrouvé son efficacité légendaire et caracole en tête de la saison régulière. Qualifié pour les play-off depuis le 2 mai, il ne lui manquait plus qu'une victoire pour s'assurer de terminer premier du classement général et ainsi, recevoir pour la demi-finale du 4 juin. Mission accomplie. Les jaunes et noirs n'ont laissé aucune chance aux Spartiates qu'ils ont dominés 28 à 7 au stade Géo-André. Une belle victoire au goût de revanche pour

le Flash. « Il était important pour nous de les battre. L'an dernier, ils nous ont battus trois fois et privés du titre de champion de France. Cela faisait cinq saisons consécutives que l'on remportait le championnat et ils nous ont stoppés dans notre élan. On voulait donc absolument gagner. On les a battus au match aller et ce soir. Mais la revanche ne sera vraiment complète que si l'on remporte le Casque de Diamant », affirme Bruno Lacam-Caron, manager général du Flash. Même son de cloche chez les joueurs. « On l'a dit dès notre sortie du stade après la défaite en finale l'an passé, notre objectif est

de récupérer notre titre. Au Flash on a une culture de la victoire et on digère très mal les défaites. La meilleure façon pour nous de le faire c'est de regagner le titre derrière », explique Laurent Marceline, le running back du Flash. Arrivé en novembre, le nouvel entraîneur américain a su redonner du dynamisme au club, après la saison ratée de l'an dernier. En s'appuyant sur les cadres et les nouveaux joueurs étrangers recrutés, le coach a réussi à reconstruire une équipe solide. Le club, qui pourra compter sur l'ensemble de son effectif pour le sprint final, devra attendre

le week-end prochain pour connaître le nom de son futur adversaire en demi-finale. Un dernier « échauffement » est prévu le 21 mai face à son dauphin, les Centaures, (également qualifié). Un beau duel, qui même s'il compte pour du beurre pourrait bien être l'affiche de la finale du 18 juin. ●

Siham Bounaïm

INFOS +

Prochain match:
Flash- Les Centaures, le
21 mai à 20h au stade
Géo-André.
½ finale : le 4 juin
au stade Géo-André.
Finale : 18 juin à 20h
au stade Charlety.

Résultats sportifs

Week-end du 7 et 8 mai

Football

► -17 ans, 1^{re} division, La Courneuve/
Drancy: 4-1

Futsal

► Seniors excellence, La Courneuve/Les
Artistes 2: 7-6

Tennis

► Championnat régional masculin, seniors
excellence, Villepinte/La Courneuve: 8-0
► Championnat régional masculin, 1^{re} divi-
sion, Coubronnois/La Courneuve: 7-0

Week-end du 14 et 15 mai

Football américain

► Championnat de France élite, Flash/
Spartiates: 28-7

Football

► -15 ans, 1^{re} division, La Courneuve/
Dugny: 2-9
► -17 ans, 1^{re} division, Stains/La Courneuve:
3-4

Futsal

► Seniors excellence, La Courneuve/Carré
futsal: 5-0
► Seniors, 1^{re} division, Noisy-le-Sec/La
Courneuve: 5-4

Tennis

► Championnat régional masculin, 1^{re} divi-
sion, Romainville/La Courneuve: 3-4

Taekwondo

Epangue championne du monde

Gwladys Epangue s'est imposée vendredi 6 mai, en finale des championnats du monde à Gyeongju, en Corée du Sud, devant la locale Oh Hye Ri. La championne du monde française des -73kg remporte son deuxième titre mondial de rang, après son sacre en 2009 dans la catégorie inférieure (-67kg). L'exploit est cette fois d'autant plus grand qu'il est réalisé au pays du Taekwondo. La Courneuvienne peut désormais rêver de l'or olympique l'été prochain à Londres. ●

Exposition

Vernissage bicéphale

Deux Courneuviens, amis d'enfance, André Castinel et l'extravagante Claudia Bonnin, vous invitent au vernissage de leur exposition commune, le jeudi 26 mai de 14h à 21h, dans la villa de Claudia Bonnin (pavillon vert) située au 15, rue Colbert. Au menu, 350 m² de dessins, d'impressionnisme, de cubisme ou d'abstrait figuratif... Tour à tour dessinateur, peintre ou sculpteur, l'ancien élève de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, André Castinel, propose un univers fantasmagorique peuplé de mandragores, d'elfes ou de clowns. L'homme est connu pour son humour facétieux. Claudia Bonnin avait déjà exposé ses portraits d'Édith Piaf à la galerie Le Sens de l'Art, il y a quelques années. ●



Benjamin Géminel

Premiers du championnat après leur victoire contre les Spartiates d'Amiens, le 14 mai, les joueurs exultent de joie.

Séjours seniors

Les papys « France-trotters »

Du 17 au 24 septembre, la municipalité organise un séjour en Charente-Maritime pour les retraités de La Courneuve.*

Après Saint-Genies en Dordogne et Chorges dans les Hautes-Alpes, direction Saint-Trojan-les-Bains sur l'île d'Oléron. À 550 kilomètres de La Courneuve, nos retraités de soixante ans et plus seront hébergés dans des petites résidences, adaptées aux envies et besoins de chacun. Les papys sportifs plongeront dans la piscine chauffée, joueront au tennis, à la pétanque ou au ping-pong. Quant à nos mamies, sportives ou pas, elles profiteront des baignades, de la bibliothèque, du parc boisé ou des karaokés. Tout le monde trou-

vera chaussure à son pied. Mais ce n'est pas tout! Le groupe, en plus des activités proposées dans le village vacances, partira à la découverte de la région. Randonnées pédestres, visites du phare de Chassiron, de la cité fortifiée du Brouage, du port de Cayenne, croisière autour du Fort-Boyard, le programme est riche. Ils ne rencontreront sûrement ni Passe-Partout, ni le Père Fouras, mais ils dégusteront les huîtres, les moules ou le Pineau du terroir. Voilà qui devrait ravir les papilles de nos anciens. S'il y a d'ores et déjà des volontaires, les

inscriptions sont ouvertes. Il n'y a que 30 places, dépêchez-vous... ●

Isabelle Meurisse

* en partenariat avec l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances)

INFOS +

Pour s'inscrire : une carte d'identité,
la dernière feuille d'imposition et le règle-
ment (de 166€ à 435€ selon les revenus).
Maison Marcel-Paul,
77 av. de la République,
01 43 11 80 61.

Théâtre

En scène, moussaillons!

Reportage au cœur des ateliers théâtre animés du Centre dramatique.

Samedi 7 mai, 14h30. C'est le jour J, le moment de vérité, le résultat final de longues semaines de répétition. « Au voleur, au voleur, au voleur! Qui a volé les mots, qui a volé les mots? Encore ces Français, quel culot, voler les mots! », chantent en cœur les enfants des centres de loisirs Louise-Michel et Saint-Exupéry,* galvanisés par la présence de leurs parents dans les gradins du Centre dramatique. Une manière originale de revisiter la chanson *Qui a volé les mots?* de Michèle Bernard. « Cette chanson évoque les mots piqués par les Français dans les pays où ils sont allés. Cela valorise la diversité des cultures qu'on peut retrouver à La Courneuve. Cela pousse les enfants à assumer leurs origines », explique Jean-Luc Mathevet, animateur des ateliers avec Marc Allgeyer. Les deux comédiens ont travaillé sur l'improvisation corporelle sous forme de jeu, avant de s'attaquer aux textes proprement dits. « J'espère que la représentation va permettre à mon groupe de sortir de ces dix séances avec un sentiment de réussite. Je suis d'ailleurs curieux de les voir à l'œuvre, notamment Mathieu qui

PHOTOS : www.ville-la-courneuve.fr



Suivi de ses moussaillons, Marc Allgeyer traverse, à la nage, le « couloir des sensations »

a des problèmes d'articulation ». La première partie du spectacle est consacrée à des exercices d'échauffement. Mi-chef de meute, mi-chef d'orchestre, Marc donne le ton des mimes à suivre. « Attention, on marche dans la boue! » Les enfants s'en donnent à cœur joie, rivalisent d'imagination pour incarner les changements d'environnement. Place au « couloir des sensations ». Froid de canard, chaleur étouffante, obscurité totale... Un arc-en-ciel de créativité illumine les planches. Il faudra attendre la deuxième partie pour explorer l'univers de

Michèle Bernard. À terre, une série d'objets divers et variés symbolise les mots étrangers volés par les Français. Les comédiens en herbe piochent dedans, se réapproprient tour à tour valise, satin et safari arabes, turban et percale turcs. Les parents ont le sourire vissé aux lèvres. Tous les enfants s'en sont sortis avec les honneurs. Mathieu y compris: « C'était dur. Je tremblais. J'avais honte de parler. Je n'ai pas bien dit mon texte. Mais j'aurai moins honte à l'avenir ». ●

Julien Moschetti

* Les enfants des centres Joliot-Curie et Charlie-Chaplin ont également donné des représentations.

INFOS

Les prochaines présentations publiques :
vendredi 27 à 19h et samedi 28 mai à 16h

Voix si... Voix la
(Atelier théâtre enfants du Centre dramatique).

Mercredi 1^{er} juin à 16h Domestics
(portes ouvertes atelier des adolescents du Centre dramatique).

Célébration

Week-end rouge

Les 27 et 28 mai, La Courneuve fête les 140 ans de la Commune de Paris, au centre culturel Jean-Houdremont.

Le 27 mai, mettez vos habits rouges et rendez-vous au concert de La canaille à 20h30. Ce groupe de rappeurs montreuillois a particulière-

ment sa place dans la programmation de cet anniversaire. En effet, le nom du groupe tient d'un chant révolutionnaire écrit par un romancier populaire et auteur dramatique français, repris par les ouvriers lors de la Commune de Paris, en 1871. Pendant deux heures, les quatre garçons donneront un aperçu de leurs textes engagés et soignés, posés entre deux longues plages instrumentales. Le lendemain, changement de registre. Samedi 28 mai à 20h30, Nicolas Bonneau, auteur et conteur, présentera *Sortie d'usine*, sa pièce de théâtre. « Ce spectacle est un témoignage d'ouvriers, actifs, jeunes ou encore retraités, » explique Nicolas Bonneau. « Il y a des choses très dures bien sûr, des luttes et des révoltes, mais également beaucoup de tendresse et de camaraderie. » Pour vous remémorer les grandes heures de la Commune avant le week-end rouge, n'oubliez pas la projection du film *La Commune* (1871)

de Peter Watkins, le 22 mai à 15h30 au cinéma l'Étoile. ●

Isabelle Meurisse

INFOS

Centre culturel Jean-Houdremont :
27 mai, *La canaille* à 20h30.
28 mai, *Sortie d'usine* à 20h30.
Tarifs : 10€ et 5€ (réduit).

La Commune de Paris

Après la défaite française, lors de la guerre franco-prussienne de 1870, Paris réagit. Pendant deux mois, du 18 mars au 28 mai 1871, la ville se soulève contre le gouvernement issu de l'Assemblée nationale. Cette période insurrectionnelle s'achève par la semaine sanglante (21 au 28 mai 1871), massacre des communards par les troupes versaillaises.

À l'Étoile

Tous les films du 19 au 1^{er} juin

1, allée du Progrès - Tramway Hôtel de ville
Tous les films sur répondeur au 01 48 35 23 04 et sur www.ville-la-courneuve.fr

D Soirée découverte, tarif unique 3€

J Film Jeune public

AD : présentation en avant-première des films « d'Actualités démocratiques »

Prix : tarif plein 5,50€ - tarif réduit 4,50€
tarif abonné 4€ - tarif abonné jeune public, groupes 2,40€ - associations 3,50€
Tarif unique: 4,55€ à toutes les séances du mercredi et celles de 15h et 18h le vendredi.

Rio (À partir de 6 ans)

États-Unis, 2011, 1h30, VF. De Carlos Saldanha.

Ven. 20 à 18h30/Sam. 21 à 14h30/Dim. 22 à 14h30

D L'étrangère

Allemagne, 2011, 1h59, VO. De Feo Aladag, avec Sibel Kekilli, Settar Tanriogen.

Ven. 20 à 20h30/Sam. 21 à 16h30/Lun. 23 à 20h30 **D**/Mar. 24 à 18h30

Et, soudain tout le monde me manque

France, 2011, 1h38. De Jennifer Devoldere, avec Melanie Laurent, Michel Blanc.

Ven. 20 à 16h30/Sam. 21 à 20h30/Lun. 23 à 18h30/Mar. 24 à 20h30

COMMEMORATION 140 ANS DE LA COMMUNE (voir p. 13)

D La Commune (1871)

France, 2000, 3h30. De Peter Watkins, avec Eliane Annie Adalto, Pierre Barbeau, et des acteurs non professionnels.
Dim. 22 mai à 15h30 **D** (+buffet communard)

D 108, Cuchillo de Palo

Paraguay, 2010, 1h31, VO. De Renate Costa.

Ven. 20 à 14h **D** (+débat)/Sam. 21 à 18h30

À petits pas (À partir de 3 ans)

Russie, 1964-1995, 31 min.

Mer. 25 à 15h/Sam. 28 à 16h/Dim. 29 à 11h **D** (Cinepetitdej)

La fille du puisatier

France, 2011, 1h47. De Daniel Auteuil, avec Daniel Auteuil, Kad Merad.

Mer. 25 à 18h/Sam. 28 à 18h/Dim. 29 à 16h30/Lun. 30 à 18h30/Mar. 31 à 20h30

Minuit à Paris

États-Unis, 2011, VO. De Woody Allen, avec Marion Cotillard, Owen Wilson.

Mer. 25 à 16h, 20h30/Ven. 27 à 16h/Sam. 28 à 20h30/Dim. 29 à 14h30, 18h30/Lun. 30 à 20h30 **D**/Mar. 31 à 18h30

Restitution Parcours collèves au cinéma

Programme de courts métrages

Jeu. 26 à 19h (*) (+réal)

Restitution Parcours lycées au cinéma

Adieu Philippine de Jacques ROZIER

Ven. 27 à 18h **D**

Le théorème de Clermont Ferrand

Programme de courts métrages

Ven. 27 à 20h30 **D** (+réal)

Winnie l'ourson (À partir de 3 ans)

États-Unis, 2011, 1h03, VF. De Stephen J. Anderson, Don Hall.

Mer. 1^{er} juin à 14h30

Coup d'éclat

France, 2011, 1h32. De José Alcala, avec Catherine Frot, Karim Seghair.

Mer. 1^{er} juin à 18h30

Detective Dee, le mystère de la flamme fantôme

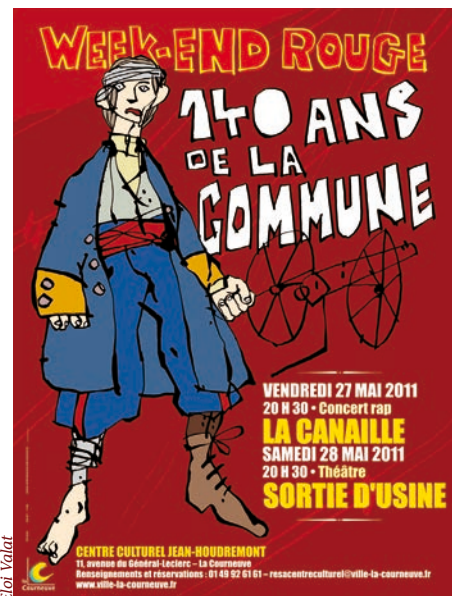
Chine, 2011, 2h03, VO. De Tsui Hark, avec Andy Lau, Bingbing Li.

Mer. 1^{er} juin à 16h

Pina

Allemagne, 2011, 1h43, VO. Documentaire de Wim Wenders, avec Pina Bausch, Regina Advento.

Mer. 1^{er} juin à 20h30



Élodie Valat

20 MAI

Nuit des écoles

Mobilisation d'enseignants, syndicats et parents d'élèves pour obtenir davantage de moyens.

Collèges/lycées, bourse du travail à 18h. Doumer/Robespierre/Chaplin à 19h30 dans les écoles.

21 MAI

Fête de l'école Joliot-Curie

Salle des fêtes de l'hôtel de ville à 10h, puis repas à 12h dans la cour de l'école Joliot-Curie.

21 MAI

Football américain

Championnat de France élite, Flash-Centaures.

Stade Géo-André à 20h.

22 MAI

Commémoration des 140 ans de la Commune de Paris

Projection du film *La Commune* (1871) de Peter Watkins, suivie d'un buffet communard. Le public est invité à venir habillé aux couleurs de La Commune (rouge).

Cinéma l'Étoile, 1 allée du Progrès à 15h30. Tarif : 3€.

23 MAI

Comités de voisinage

Ils sont de retour. Le thème de cette session portera sur la sécurité.

W.-Rochet/M.-Cachin/E.-Quinet : école maternelle Rosenberg à 20h.
Centre-ville : salle Ph.-Roux à 20h.

+INFOS PAGE 7

24 MAI

Parents d'élèves

Réunion concernant les groupes scolaires Paul-Doumer et Anatole-France.

Salle des conférences à 18h.

24 MAI

Comités de voisinage

La Tour : boutique de quartier Les Clos à 20h. Quatre-Routes/Rateau : espace jeunesse Guy-Môquet à 20h.

+INFOS PAGE 7

DU 24 MAI AU 23 JUIN

Exposition *L'œil de Shiva*

Dominique Guillemain d'Echon, photographe, et Maya, danseuse de Bharata natyam, proposent de

manière originale une vision de l'Inde.

Médiathèque John-Lennon.

25 MAI

Grande lessive

Ouverte à tous.

Mail de Fontenay de 9h30 à 12h.

25 MAI

Projet passerelle

Représentation de danse africaine – hip-hop, suivie d'un apéritif en présence des enfants et leur famille.

Espace jeunesse Guy-Môquet de 17h à 18h30.

25 MAI

Comités de voisinage

La Gare : école élémentaire Charlie-Chaplin à 20h. Six-Routes/Verlaine : école élémentaire Robespierre à 20h.

+INFOS PAGE 7

26 MAI

«La Courneuve, ville Tam-Tam»

Cérémonie de remise des prix et clôture de l'événement. Les livres sélectionnés par les enfants seront récompensés.

Hôtel de ville à 14h.

26 MAI

Vernissage bicéphale

Exposition d'André Castinel et Claudia Bonnin. Cubisme, impressionisme, abstrait figuratif.

Pavillon vert, 15 rue Colbert, de 14h à 21h.

+INFOS PAGE 12

26 MAI

Comités de voisinage

Braque/Balzac/Orme-Seul : boutique de quartier Les Clos à 20h. Quatre-Routes/Anatole-France : boutique de quartier des Quatre-Routes à 20h.

+INFOS PAGE 7

27 MAI

Le maire reçoit sans rendez-vous

Quartier de la gare, boutique de quartier Pasteur, 32 bis boulevard Pasteur de 16h à 18h30.

27 MAI

Immeuble en fête

Plaine commune habitat organise, en partenariat avec l'amicale des locataires

de la Zac 1, un moment festif et musical. Apportez boissons et/ou plats.

Jardin situé derrière le 87 av. de la République à partir de 16h30.

27 MAI

Lycéens et apprentis au cinéma en Île-de-France

Restitution du travail d'éducation à l'image d'une classe de BTS communication du Lycée Jacques-Brel. Projection de *La Mouche* de David Cronenberg, *Adieu Philippine* de Jacques Rozier ou *Le Petit Lieutenant* de Xavier Beauvois.

Cinéma l'Étoile, 1 allée du Progrès, à 18h. Tarif : 3€.

27 MAI

Les mots dans l'escalier

Dernière édition de la saison. Chanteurs, danseurs, comédiens feront le spectacle.

Espace jeunesse Guy-Môquet à partir de 19h30.

27 MAI

Soirée courts-métrages

Projection de quatre films sélectionnés lors du Festival de Clermont-Ferrand : *Siggil* de Rémi Mazet, *Tremblay-en-France* (Grand Prix 2011) de Vincent Vizioz, *Paris Shanghai* de Thomas Cailley et *Sur la tête de Bertha Boxcar* de Soufiane Adel et Angela Terrail.

Cinéma l'Étoile, 1 allée du Progrès, à 20h30. Tarif : 3€.

27 ET 28 MAI

Week-end rouge

Afin de célébrer les 140 ans de la Commune de Paris, concert et théâtre sont au programme du centre culturel Jean-Houdremont.

27 mai : concert de La Canaille, groupe de rappeurs montreuillois, à 20h30.

28 mai : spectacle théâtral de Nicolas Bonneau, *Sortie d'usine*, à 20h30.

Tarifs : 10€ et 5€ (réduit).

+INFOS PAGE 13

28 MAI

Fêtes des écoles maternelles

Spectacle de l'école P.-Doumer à la maison pour tous de 9h30 à 11h30.

Spectacle de P.-Langevin au gymnase A.-Magne de 9h15 à 12h.

Carnaval d'A.-France à l'école, à partir de 9h, suivi d'un défilé à 10h.

Kermesse de Robespierre dans la cour de l'école de 9h à 12h.

Kermesse de Rosenberg dans la cour de l'école de 10h à 13h.

28 MAI

Déchet et citoyenneté

2^{es} rencontres Franco-brésiliennes déchet et citoyenneté, en partenariat avec les *catadores* brésiliens et l'association Coup de main sur le tri et la collecte des déchets.

+INFOS PAGE 4

28 ET 29 MAI

Les Impromptus

Spectacles de cirque proposé par le metteur en scène Philippe Fenwick, suivi d'un bal des artistes le 28 mai à 19h.

Académie Fratellini, rue des cheminots, la Plaine-Saint-Denis, à 15h.
Tarif préférentiel pour les habitants de Plaine Commune : 10€ ; « Pass famille » (2 adultes + 2 enfants) : 20€.

31 MAI

Visite de quartier

Balzac/Beaufils/Moulin-Neuf : rue Balzac, place Braque, rue Joliot-Curie, rue Saint-Just, boulevard Pasteur, rue Beaufils, cité Beaufils, rue du Moulin-Neuf.

Rendez-vous à 16h15 à l'école maternelle Joliot-Curie.

31 MAI

Plan vélo

Concertation publique concernant le nouveau plan vélo imaginé par Plaine Commune. Les habitants sont invités à découvrir le projet.

Hôtel de ville à 18h30.

+INFOS PAGE 4

1^{ER} JUIN

Conférence-débat sur la tranquillité.

Salle des fêtes à 18h30.

+INFOS PAGE 7

3 JUIN

Vernissage de l'exposition *Ex-peau*

Les artisans d'art de Plaine commune exposent jusqu'au 16 juin.

Galerie le Sens de l'art, 50 av. Gabriel-Péri à partir de 18h.

4 JUIN

Spectacle

Dans le cadre du festival Transit : théâtre, danse Bollywood, slam.

Espace jeunesse Guy-Môquet à 16h. Entrée libre.

Jean-Claude Haudecœur, président de la société Haudecœur

« Les consommateurs nous ont obligés à évoluer »

Toujours aussi alerte à bientôt 69 ans, les yeux pétillants d'un enthousiasme juvénile quand il évoque son entreprise familiale, Jean-Claude Haudecœur se prépare à passer le relais. L'homme a métamorphosé la société courneuvienne de négoce de graines de son père. Et réussi, en partie grâce à l'aide de sa fille et son gendre, à anticiper les mutations de l'industrie alimentaire moderne, sans toutefois renier ses valeurs paternalistes.

« Mes parents ont ouvert une grainerie aux Quatre-Routes en 1932. On vendait principalement des sachets de graines de semence. L'entreprise s'est ensuite tournée vers le marché des colombophiles, les éleveurs de pigeons voyageurs. On a alors acheté les premières machines de triage pour offrir une alimentation saine à ces pigeons. On nettoyait les produits pour servir les 25 revendeurs de graines de Paris. Quand les grainetiers ont disparu au début des années 80, on s'est réorienté sur le créneau du riz et des légumes secs en vrac. Je suis entré dans l'entreprise en 1963 en tant que chauffeur livreur et j'en ai pris la direction en 1984.

C'est à cette période qu'on a commencé à faire de l'import. Nous sommes devenus le premier importateur français de riz basmati. Nous importons aussi une gamme complète de légumes secs (haricots, lentilles, pois chiche, fèves...) que l'on nettoyait grâce à nos machines de triage. Nos produits sont encore relativement protégés de la spéculation. Il n'y a pas de marchés à terme comme pour le blé et le maïs. Les principaux producteurs de riz sont également de gros consommateurs. Le marché de l'exportation du riz représente à peine 6 % de la production mondiale.

On s'est essentiellement développé par l'intermédiaire des épiciers qui vendaient en vrac. Ce sont les consommateurs qui nous ont obligés à évoluer. C'est à leur demande qu'on est allé chercher des produits « ethniques » qui correspondaient à leurs besoins. Ils recherchaient des produits auxquels ils étaient habi-



tués dans leur pays d'origine, mais qu'ils ne trouvaient pas en France. On a mis à profit les vagues d'immigration successives à La Courneuve pour développer ces produits ethniques. On s'est adapté à ces nouvelles clientèles : les Espagnols et les Italiens d'abord, puis les Tunisiens, les Marocains et Algériens, avant l'arrivée des Asiatiques. On est resté à La Courneuve parce qu'on désirait rester à proximité de cette nouvelle clientèle. De plus, une grande partie de notre personnel de base habitait à La Courneuve ou Drancy. Tous les cadres que nous avons fait évoluer au sein de l'entreprise habitent aujourd'hui dans le 93. En tant qu'entreprise familiale, c'est très important de garder nos employés. On a très peu de turnover. On est attaché à notre personnel, et c'est réciproque.

Nous sommes aujourd'hui le 3^e industriel de produits secs en France, derrière deux grands groupes. On va chercher le produit brut, on le transforme, on le met

aux normes européennes et on le distribue. Plus besoin d'intermédiaires. Cela offre la certitude qu'on ne vend pas un produit importé sans un contrôle préalable. C'est important car le consommateur recherche un produit fini proche du zéro défaut. Nous avons donc créé un service qualité en 2002. Nous préparons aujourd'hui la certification pour se positionner sur les marques MDB (marques de distributeurs).

« Je garderai un rôle de conseiller »

On s'oriente aussi, vers des produits préparés. On vient de sortir des sauces et des bonbons halal, des produits prêts à la consommation. On essaye de regrouper tous les produits orientaux sous la marque Samia pour mieux communiquer auprès du grand public. Il y aura d'ailleurs une campagne d'affichage dans quelques semaines.

C'est avec l'arrivée de ma fille, en 1991, qu'on a développé la vente en grande distribution. Je faisais tout jusqu'à ce que ma fille arrive. C'était un peu lourd. L'entreprise a évolué et ce n'est plus possible de tout faire tout seul. Ma fille s'occupe désormais des ventes et du suivi des Grands comptes. Mon gendre s'occupe du suivi du personnel, des process qualité et des achats complémentaires. Je m'occupe principalement des achats de matières premières et du juridique. Je supervise aussi la comptabilité. Je fais trois grands voyages par an pour améliorer nos produits dans les lieux de production. Je pense passer le relais définitivement dans un an ou deux, mais je continuerai à garder un œil sur l'activité. Je vais me retirer, mais pas complètement. Je garderai un rôle de conseiller. Quand vous avez passé 50 ans dans une entreprise, c'est un peu difficile de vous en détacher à 100 %. »

Propos recueillis par Julien Moschetti